



CORONAVIRUS

Devant l'absence de communication et de mesure pour « tenter » de protéger ses salariés, la délégation CFDT dépose un droit d'alerte.

Chaque jour de nouveaux cas d'infections, de propagations sont constatés et depuis peu dans certaines villes d'Italie proche de la frontière Française.

Depuis les préconisations du Temps Réel de l'entreprise en date du 27 janvier 2020, **aucune communication ni aucune mesure n'ont été prises pour assurer la protection des salariés.** Pourtant les cheminots sont en contact direct avec du public à l'intérieur ou à l'extérieur des trains ainsi que dans les gares. Si toutes les gares sont exposées, Vintimille, Menton et Nice sont particulièrement exposées à travers le carnaval et la fête des citrons. Concernant Vintimille, le danger est d'autant plus important que cette gare réceptionne des trains en provenance de Milan, Gênes ou bien encore Venise, villes particulièrement exposées actuellement à l'épidémie. Les personnels sont directement ou indirectement en contact avec ces voyageurs qui empruntent nos trains « origine » en gare de Vintimille pour continuer leur voyage en France. De plus, par principe de précaution, desservir la gare de Vintimille actuellement pose clairement question.

Ce qui est mis en place :

1. Mesures immédiates : A disposition des agents ; **Masques, gel hydro-alcoolique de façon individuelle pour tous les agents travaillant sur la liaison Vintimille.**
2. A disposition fin de semaine: **Déploiement de « kit pandémie » comprenant un gel hydro alcoolique, un masque FFP2, lunettes de protection, gants jetables, lingettes désinfectantes, sac pour les déchets et un masque chirurgical (pour une personne suspectée).**
3. L'ensemble des agents recevront également une communication adaptée et régulière.

Ces mesures sont en attente d'éventuelles prises de décisions préfectorale ou ministériel.